

Doctorat en science politique

Téléphone : 514 987-4542
 Courriel : cyclesup.politique@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3555	Doctorat en science politique	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 6 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le jour

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat qui répondent aux critères d'admissibilité bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Le programme de doctorat en science politique vise à former des chercheurs et des analystes qui apporteront une contribution significative au développement de la science politique. La formation sera centrée sur l'approfondissement des connaissances théoriques dans cette discipline, le développement d'une capacité de réflexion et d'analyse critiques et l'acquisition des outils nécessaires pour mener à bien des activités de recherche et la rédaction de textes scientifiques.

Le programme comprend également une concentration en études féministes. Cette concentration permet :

- de former des chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en science politique, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline connexe, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; dans ce dernier cas, le candidat pourra être tenu de suivre des cours d'appoint ou une propédeutique, pouvant aller jusqu'à une année de scolarité préparatoire. Les cours d'appoint et la propédeutique doivent être réussis avec un minimum de 3,2.

Tout candidat doit présenter l'esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur de thèse. Par cette signature, le professeur s'engage à encadrer le candidat dans l'éventualité de son admission.

Le candidat intéressé par la concentration en études féministes doit signaler son intention dans l'esquisse de son projet de recherche.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, de même qu'une connaissance de la langue anglaise lui permettant de lire et de comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue. Selon le sujet de recherche, la connaissance (ou l'apprentissage) d'une troisième langue pourra s'avérer nécessaire voire indispensable pour la réussite du programme de recherche entrepris par le candidat au doctorat.

Capacité d'accueil

Le programme reçoit les candidats en fonction des capacités d'encadrement des professeurs du département.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

Évaluation, par ordre d'importance :

- du dossier académique
- de l'esquisse de projet de thèse approuvée par un professeur du département s'engageant à encadrer le candidat (cette esquisse consistera en un texte d'environ cinq à dix pages présentant les intérêts de recherche du candidat et le sujet général de la thèse ainsi que sa pertinence; ce texte sera évalué en fonction de sa qualité, de sa pertinence par rapport à l'orientation du programme et de sa compatibilité avec les compétences professorales). Le candidat doit indiquer dans l'esquisse de son projet de recherche le domaine d'études majeur dans lequel il a l'intention de faire son examen de synthèse parmi les domaines de recherche offerts par le département.
- trois lettres de recommandation

Une entrevue pourra être exigée.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : six ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

La scolarité du doctorat en science politique comporte 4 cours comptant pour 12 crédits. La scolarité comprend :

a) Les deux séminaires obligatoires suivants (6 crédits)

POL9010 Séminaire de doctorat

POL9020 Séminaire de préparation aux activités de recherche et à la rédaction de textes scientifiques.

b) Deux séminaires au choix parmi les suivants (6 crédits)

POL911X Séminaire de spécialisation I

POL912X Séminaire de spécialisation II

POL9750 Séminaire de lectures dirigées

Notes 1 : L'étudiant n'ayant pas déjà réussi un cours de méthodologie et de techniques de recherche au niveau de la maîtrise doit suivre le cours POL8007, ou un cours équivalent offert dans un autre programme de maîtrise, approuvé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation.

Note 2 : L'étudiant n'ayant pas déjà suivi un cours correspondant à son domaine d'études majeur au niveau de la maîtrise peut être obligé d'en suivre un dans sa scolarité de doctorat à la demande du Sous-comité d'admission et d'évaluation. Ce cours doit être choisi parmi les cours de spécialité offerts à la maîtrise ou au doctorat.

Note 3 : L'étudiant est autorisé à suivre jusqu'à deux cours (maximum 6 crédits) de niveau maîtrise proposés à l'intérieur du répertoire du Département de science politique si l'offre de cours de niveau doctorat n'est pas suffisante.

Ou un séminaire choisi à l'intérieur des répertoires propres à d'autres programmes dans la mesure où la pertinence du séminaire dans le cheminement de l'étudiant est reconnue par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le programme pourra aussi autoriser un étudiant à suivre un cours dans une autre institution. Le département de science politique participe déjà au programme de doctorat conjoint en administration.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Examen doctoral de synthèse

Au terme de sa scolarité, l'étudiant s'inscrit à l'examen doctoral de synthèse qui se décline en deux épreuves distinctes, l'une dans un domaine majeur parmi les six domaines offert par le programme, et l'autre dans un domaine mineur choisi parmi les cinq autres domaines offerts. Ces épreuves ont lieu au cours des trois sessions suivant la fin de la scolarité. Leur objectif est d'évaluer la connaissance et la compréhension de l'étudiante, de l'étudiant dans deux des champs de recherche enseignés par le département. Chaque étudiant aura accès dès son admission dans le programme à la liste des lectures obligatoires de son examen de synthèse dans le domaine majeur.

POL9810 Examen doctoral de synthèse (9 cr.)

L'examen doctoral se décline en deux épreuves distinctes : a) une dans un domaine majeur b) une autre dans un domaine mineur

Notes 1 : Les étudiants doivent réussir les deux épreuves de l'examen doctoral, et dans le domaine majeur et dans le domaine mineur, afin de pouvoir poursuivre leur cheminement dans le programme.

Proposition de thèse (9 crédits)

POL9900 Proposition de thèse (9 cr.)

La proposition de thèse est défendue devant un jury d'au moins trois personnes.

Thèse et soutenance de thèse (60 crédits)

La thèse constitue un travail de recherche original apportant une contribution au développement de la discipline. Elle est soutenue devant un jury d'au moins quatre personnes, dont au moins une de

l'extérieur de l'Université.

DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES

Le doctorat en science politique s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM pour offrir à ses étudiants une concentration en études féministes à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant en sus de son diplôme de doctorat.

Objectifs

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur du programme de doctorat en science politique;
- favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheurs en études féministes.

Conditions d'admission complémentaires

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en science politique. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constitueront les conditions requises pour l'inscription à la concentration.

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en science politique et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Le séminaire FEM9000 remplace un des séminaires à l'intérieur du programme de doctorat en science politique.

Thèse et Attestation

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes :

- réussir le séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;
- rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);
- compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet sera jugé recevable par le SCAE du doctorat en science politique sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en science politique, tous les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

Exigences linguistiques

Capacité de lire et de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais. Capacité de lire et de comprendre des textes scientifiques rédigés dans toute autre langue exigée par le projet de recherche de l'étudiant.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Politiques publiques et administration publique
- Politique comparée
- Sociologie politique
- Pensée et théorie politiques
- Politique canadienne et québécoise
- Politique mondiale et relations internationales

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS**FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches**

Ce séminaire met l'accent sur la construction d'un savoir féministe en s'attardant particulièrement aux dimensions épistémologiques, théoriques et méthodologiques. À partir de questionnements et de débats actuels et en faisant appel à des perspectives féministes variées, il vise l'approfondissement des savoirs dans le domaine. Une place importante est accordée à la construction, par chacun des étudiants du cours, de son modèle d'analyse et de son sujet de thèse. Lorsque c'est possible, ce cours est offert en team-teaching ou fait appel à des contributions extérieures.

POL9010 Séminaire de doctorat**Objectifs**

Séminaire qui explore les enjeux épistémologiques, les grands courants théoriques et les débats qui ont marqué l'évolution de la science politique et de ses sous-champs.

Sommaire du contenu

Ce séminaire explore les enjeux épistémologiques, les grands courants théoriques ainsi que les débats qui ont marqué l'évolution de la science politique et de ses sous-champs.

Modalité d'enseignement

45 heures

Préalables académiques

aucun

POL9020 Séminaire de préparation aux activités de recherche et à la rédaction de textes scientifiques.**Objectifs**

Ce cours servira surtout à préparer les étudiants aux aspects pratiques de la recherche et de la diffusion des résultats de celle-ci.

Sommaire du contenu

Ce séminaire a pour objet de préparer les étudiants à la formulation d'un plan de recherche (research design), à la rédaction d'articles et de communications scientifiques, et à la présentation de demandes de bourses et de subventions.

Modalité d'enseignement

45 heures

Préalables académiques

aucun

POL911X Séminaire de spécialisation I**Objectifs**

Ce cours vise à offrir un cours ouvert uniquement aux étudiants de doctorat, selon la demande de ceux-ci, et dans la mesure où le nombre le justifie.

Sommaire du contenu

Séminaire à contenu variable qui approfondira un thème lié à un des six domaines de recherche et d'enseignement du département

Modalité d'enseignement

45 heures

Préalables académiques

aucun

POL912X Séminaire de spécialisation II**Objectifs**

Ce cours vise à offrir un cours ouvert uniquement aux étudiants de doctorat, selon la demande de ceux-ci, et dans la mesure où le nombre le justifie.

Sommaire du contenu

Séminaire à contenu variable qui approfondira un thème lié à un des six domaines de recherche et d'enseignement du département

Modalité d'enseignement

45 heures

Préalables académiques

aucun

POL9750 Séminaire de lectures dirigées

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants de soumettre un programme de lecture leur permettant d'approfondir la littérature théorique relative au domaine de leur sujet de recherche. Chaque étudiant doit soumettre son projet de séminaire de lecture au sous-comité d'admission et d'évaluation. Des étudiants dont les intérêts de recherche convergent pourront, en accord avec le tuteur du séminaire, donner une dimension collective à cette activité.

POL9810 Examen doctoral de synthèse**Objectifs**

Cet examen doctoral de synthèse comprend une épreuve dans deux champs de spécialisation : un domaine majeur et un domaine mineur. Cet examen de synthèse vise à vérifier que l'étudiant a une bonne connaissance de la littérature dans son domaine d'études majeur et dans un domaine mineur choisis parmi les champs de recherche du département.

Sommaire du contenu

Cet examen porte sur deux listes de textes (ouvrages ou articles scientifiques) considérés comme étant les plus représentatifs, soit du domaine majeur de l'étudiante, de l'étudiant, soit du domaine mineur retenu. Ces listes sont établies et mises à jour par les professeures, professeurs spécialistes du domaine.

Modalité d'enseignement

Préparation à la maison

Conditions d'accès

Avoir réussi les 4 cours de la scolarité du doctorat en science politique

Préalables académiques

aucun

POL9900 Proposition de thèse

Ce texte doit exposer la problématique de la thèse, la méthodologie appropriée, une évaluation critique des principaux auteurs de la bibliographie en rapport avec le sujet ainsi que des éléments préliminaires d'analyse. Un mois après le dépôt du texte, l'examen de la proposition de thèse a lieu lors d'une rencontre entre l'étudiant et un

jury. Ce jury est composé du directeur de la thèse, et éventuellement du codirecteur, et de deux autres personnes désignées par le sous-comité d'admission et d'évaluation. L'examen, qui prend la forme d'un examen oral, sert à évaluer la proposition soumise ainsi que les connaissances liées à cette proposition. La note sera globale, c'est-à-dire qu'elle portera sur le travail écrit et la défense orale.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 01/10/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Été 2020